

**298^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)****LE 24 JUIN 2023****SIÈGE SOCIAL****PRÉSENCES**

MEMBRES ÉLUS :	Cottreau, Marcel - président	Clare
	Racette, Diane - vice-présidente	Rive-Sud
	Arsenault, Jeff	Halifax
	Babin, Denise	Argyle
	Benoit, Alfred	Pomquet
	Comeau, Michel A.	Clare
	d'Entremont, Jeanelle	Argyle
	deViller, Clyde	Argyle
	Haché, Philippe	Inverness
	Hinton, Jessica *	Truro
	Howlett, Katherine	Halifax
	Larade, Joeleen *	Inverness
	Lavigne, Hélène	Annapolis
	LeBlanc, Rachelle	Clare
	LeFort, Marcel	Sydney
	Pinet, Marc	Halifax
Samson, Blair *	Richmond **	
	<i>arrive à 9 h 00</i>	
ABSENCE MOTIVÉE :	David, Cetus	Richmond
PERSONNEL :	Collette, Michel	directeur général
	Goud, Audrée-Maude	secrétaire corporative
	Saulnier, Janine	trésorière **
		<i>quitte à 12 h 15</i>
MEDPE :	Amirault, Stephen	agent régional d'éducation
OBSERVATRICE :	Comeau, Stéphanie	coordonnatrice aux communications
INVITÉ :	Bertrand, Stéphane	directeur des services opérationnels **

* Participation en ligne

** En partie de la réunion

Samedi 24 juin 2023

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 8 h 30, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

Le président fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Clyde deViller, appuyé par Marcel LeFort, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 297 (régulière), École Beau-Port

Marc Pinet, appuyé par Hélène Lavigne, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 6 mai 2023. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. RÉOLUTIONS EN BLOC

Diane Racette demande de retirer le point 6.7. *Calendrier scolaire 2023-2024* du bloc. Le point 6.7. est alors retiré du bloc et sera traité après l'adoption de celui-ci.

6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 297

6.2. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION

6.3. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION (1^{ER} JUIN)

6.4. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

6.5. RAPPORT CA FNCSF

6.6. RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS EN MILIEU POST-SECONDAIRE ET ACTIVITÉS RH

6.7. *CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024 (retiré du bloc)*

6.8. RAPPORTS ANNUELS DES CEC

6.9. CORRESPONDANCE

Résolution 298-01

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Rachelle LeBlanc, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.7. CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Il est noté que le calendrier scolaire 2023-2024 fait référence à de nouvelles journées socioculturelles. Le directeur général souligne que ces nouvelles journées sont ancrées dans la communication orale et la construction identitaire. Ces journées sont pour l'ensemble des écoles du CSAP.

7. PRÉSENTATION D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE CLARE

Zoe Deveau et André Lombard se joignent à la réunion.

Zoe Deveau et André Lombard, porte-paroles représentant un groupe d'élèves provenant de l'École secondaire de Clare, font une présentation sur le besoin d'avoir un gymnase de taille standard ainsi qu'un centre de métiers spécialisés à leur école.

Ils spécifient les différents défis reliés à ces lacunes et les impacts que celles-ci ont sur les élèves, leur fierté d'école, et sur la communauté.

Zoe Deveau et André Lombard quittent la réunion et rejoignent le public.

Conformément au Règlement intérieur du Conseil, il y a une période de commentaires du public de prévue à l'ordre du jour. Le président demande s'il y a des membres du public qui souhaitent faire des commentaires à ce temps.

Andrea Burke-Saulnier fait un commentaire au sujet de la présentation; spécifiquement que les lacunes des infrastructures à l'École secondaire de Clare ont un impact réel sur la construction identitaire des élèves.

Blair Samson se joint à la réunion et fait désormais partie du quorum.

8. NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES PROPOSÉES SUR LE CHOIX D'INFRASTRUCTURES

Stéphane Bertrand se joint à la réunion.

8.1. COMITÉ PLÉNIER

Jeff Arsenault, appuyé par Hélène Lavigne, propose que le Conseil se réunisse en comité plénier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La vice-présidente préside le comité plénier.

Stéphane Bertrand présente les nouvelles lignes directrices proposées pour le choix des priorités en infrastructure du Conseil. Les nouvelles lignes directrices proposent une nouvelle approche fondée sur des données et de la recherche basées sur les huit facteurs déterminants suivants :

- + Âge des infrastructures et rénovations
- + Capacité de l'école
- + Condition actuelle de l'école
- + Espace - livraison des programmes et services inclusifs
- + Position stratégique
- + Projection du nombre d'élèves
- + Santé et sécurité
- + Vision stratégique du CSAP

Ces nouvelles lignes directrices proposées s'enlignent avec les informations recherchées par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) lorsqu'il évalue les priorités du CSAP et des Centres d'éducation.

Si les nouvelles lignes directrices se font approuver par le Conseil, l'équipe administrative du CSAP évaluera alors chacune des écoles du CSAP dans les huit facteurs déterminants et remettra une recommandation au Conseil avec la liste des éléments à considérer pour le classement final par ce dernier. Par la suite, le Conseil aura l'occasion de changer l'ordre des priorités proposées, si nécessaire, avant d'adopter sa liste des priorités en infrastructure.

Plusieurs membres se prononcent très satisfaits des nouvelles lignes directrices proposées. Cependant, certains membres se prononcent déçus qu'il n'y ait pas de « composante verte » dans les facteurs déterminants proposés; spécifiquement pour voir où les écoles se classent du côté écologique.

Ce fut mentionné que le secteur des opérations se concentre plus sur l'efficacité des systèmes plutôt que de se pencher sur de nouvelles méthodes d'énergies vertes (ex. éolien, solaire, etc). De plus, ce fut clarifié que toutes les nouvelles constructions ont un niveau environnemental à respecter et reçoivent une certification LEED.

Il est proposé que le Conseil essaie les nouvelles lignes directrices pour commencer; et que le Conseil pourrait réévaluer au besoin.

Le directeur général souligne que les lignes directrices présentées sont spécifiquement pour les écoles actuelles du CSAP; elles ne tiennent pas en ligne de compte les écoles potentielles / manquantes du CSAP – comme les demandes du CSAP pour l'école à Torbé et l'école urbaine sur la péninsule d'Halifax. Les écoles potentielles / manquantes auront un processus parallèle qui se fera développer sous peu.

Ceci fut l'objet d'une discussion approfondie.

8.2. FIN DU COMITÉ PLÉNIER

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Philippe Haché, propose de mettre fin au comité plénier et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le président reprend le fauteuil.

Stéphane Bertrand quitte la réunion.

8.3. RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER

La vice-présidente indique que le Conseil a discuté des nouvelles lignes directrices proposées pour les choix en infrastructure et qu'une motion est à l'ordre.

Résolution 298-02

Jeff Arsenault, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil adopte les nouvelles lignes directrices proposées pour les choix en infrastructure du Conseil.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

9. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

9.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président ajoute à son rapport que la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a approuvé récemment l'ajout d'une école dans la région de Torbé en réponse à la demande du Conseil faite en février 2023.

Il précise que la politique 241 *Choix d'un nom d'école ou d'une partie d'une école* indique que le Conseil nomme un membre à siéger au comité de sélection quand il s'agit d'une région où il y a plus d'un conseiller. Dans le cas de la nouvelle école à Torbé, cette école se trouve dans le territoire où il y a qu'un seul membre; Alfred Benoit est désormais automatiquement le membre qui siégera au comité de sélection pour les choix de noms de l'école à Torbé.

Pour des raisons de logistiques, les points 9.3. *Rapport de la trésorière*, 9.4. *Rapport du comité de vérification*, et 10. *Budget 2023-2024 proposé / Plan d'affaires 2023-2024* sont traités à ce temps à l'ordre du jour.

9.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

9.4. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

9.4.1. États financiers vérifiés pour l'exercice financier clos le 31 mars 2023

9.4.2. État vérifié de la rémunération pour l'exercice financier clos le 31 mars 2023

Résolution 298-03

Katherine Howlett, appuyée par Philippe Haché, propose que le Conseil adopte les états financiers vérifiés pour l'exercice financier clos le 31 mars 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 298-04

Katherine Howlett, appuyée par Alfred Benoit, propose que le Conseil adopte l'état vérifié de la rémunération conformément à la *Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public* pour l'exercice financier clos le 31 mars 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 298-05

Katherine Howlett, appuyée par Philippe Haché, propose que la liste d'offres à commande, services juridiques, soit créée avec les soumissionnaires suivants pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2026 :

- + Burchell Wickwire Bryson
- + McInnis Cooper

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. BUDGET 2023-2024 PROPOSÉ / PLAN D'AFFAIRES 2023-2024

10.3. FEUILLE DE PROFIL

Le Conseil est encore en attente de la confirmation officielle de la feuille de profil provenant de la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

10.4. BUDGET 2023-2024 PROPOSÉ

Le Conseil reçoit la présentation du budget 2023-2024 proposé qui se chiffre à 126 594 000 \$.

En termes de dotation, cela signifie 994,66 ETP (équivalences temps plein), soit :

- + 614,02 ETP syndiqués NSTU* et AAEPNE (*dotation-école, initiatives-écoles, appui aux écoles)
- + 205,34 ETP syndiqués NSGEU
- + 83,30 ETP syndiqués SCFP
- + 84 ETP non syndiqués
- + 8 ETP à l'Équipe de gestion

Les membres posent des questions portant, entre autres, sur la variation de certains ETP et le lien entre le budget et le plan stratégique. À la suite des délibérations, les membres sont prêts à passer à l'adoption du budget 2023-2024.

Résolution 298-06

Alfred Benoit, appuyé par Jeff Arsenault, propose que le Conseil adopte le budget 2023-2024, de l'ordre de 126 594 000 \$, tel que présenté, sous condition de la confirmation des revenus qui seront inscrits à la feuille de profil en provenance de la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Janine Saulnier quitte la réunion.

10.5. PLAN D'AFFAIRES 2023-2024

Résolution 298-07

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Marcel LeFort, propose que le Conseil adopte le Plan d'affaires 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Les points 9.3. *Rapport de la trésorière*, 9.4. *Rapport du comité de vérification*, et 10. *Budget 2023-2024 proposé / Plan d'affaires 2023-2024* étant traités, les membres reprennent leur travail au point 9.2. *Rapport du directeur général* à l'ordre du jour.

9.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

- 9.2.1. Rapport annuel du directeur général sur les réalisations
Le rapport est déposé.

9.5. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION – PRIX JEAN-ROBERT GAUTHIER

Résolution 298-08

Diane Racette, appuyée par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil soumette la candidature de Louise Marchand pour le Prix Jean-Robert Gauthier 2023 décerné par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.6. RAPPORT DU COMITÉ DES POLITIQUES

9.6.1. Politique 454 *Confidentialité* (troisième lecture)

Résolution 298-09

Diane Racette, appuyée par Marc Pinet, propose que le Conseil adopte en troisième et dernière lecture la politique 454 « Confidentialité » telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. AFFAIRES DU CONSEIL

11.1. CHOIX DU NOM DE LA NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – RÉGION DE CLARE

La communauté était conviée à soumettre des suggestions de noms pour la nouvelle école élémentaire dans la région de Clare.

Des 102 soumissions reçues, le comité d'évaluation a présenté cinq noms au Conseil.

Les membres demandent que le comité se rencontre de nouveau afin de vérifier s'il serait prêt à considérer d'enlever le mot « élémentaire » dans la proposition du nom « École élémentaire Baie Sainte-Marie » afin de raccourcir ce nom.

Le comité d'évaluation se penchera sur cette question prochainement.

11.2. CHOIX DU NOM DE LA NOUVELLE ÉCOLE – RÉGION DE WEDGEPORT

La communauté était conviée à soumettre des suggestions de noms pour la nouvelle école élémentaire dans la région de Wedgeport.

Des 43 soumissions reçues, le comité d'évaluation a présenté cinq noms au Conseil. Ce fut clair qu'un grand pourcentage de la communauté souhaitait conserver ou garder une variation du nom « École Wedgeport ».

Résolution 298-10

Clyde deViller, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose d'adopter le nom « École Wedgeport » pour la nouvelle école du CSAP dans la région de Wedgeport.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.3. DÉLÉGUÉS DU CONSEIL AUX DIFFÉRENTS CONGRÈS / AGA 2023

11.3.1. Délégué AGA ACELF

Résolution 298-11

Marcel LeFort, appuyé par Denise Babin, propose de nommer Philippe Haché à titre de délégué à l'Assemblée générale annuelle 2023 de l'Association canadienne de l'éducation de langue française (ACELF) qui aura lieu les 19 et 20 octobre 2023 à Winnipeg, MB.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.3.2. Délégués AGA FNCSF

Résolution 298-12

Hélène Lavigne, appuyée par Denise Babin, propose de nommer Diane Racette et Katherine Howlett à titre de déléguées à l'Assemblée générale annuelle 2023 de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) qui aura lieu du 26 au 28 octobre 2023 à Sudbury, ON.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.3.3. Délégués AGA FANE

Résolution 298-13

Diane Racette, appuyée par Philippe Haché, propose de nommer Jessica Hinton et Denise Babin à titre de déléguées à l'Assemblée générale annuelle 2023 de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) qui aura lieu le 6 novembre 2023 par le biais de MS Teams.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.3.4. Délégué AGA FPANE

Résolution 298-14

Diane Racette, appuyée par Marcel LeFort, propose de nommer Marc Pinet à titre de délégué à l'Assemblée générale annuelle 2023 de la Fédération des parents de la Nouvelle-Écosse (FPANE).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.4. RÉSULTATS DE L'AUTOÉVALUATION 2022-2023

Résolution 298-15

Jeff Arsenault, appuyé Marcel LeFort, propose que le Conseil adopte le rapport des résultats de l'autoévaluation du Conseil 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.5. MISE À JOUR – DOSSIER URB

Les membres reçoivent une mise à jour du dossier concernant la demande du CSAP, conformément à la *Loi sur l'éducation (CSAP)*, à la Commission des services publics et de révision (CSPR) / URB.

Le président indique que le directeur général a reçu la lettre officielle de la CSPR le 26 mai 2023 et que celle-ci précise que, comme prévu, le Conseil devra soumettre sa demande par le 31 décembre 2023.

Les membres repassent les étapes déjà franchies depuis la première session de travail en mai 2022. Ils constatent également les dernières étapes à franchir afin de boucler ce dossier; spécifiquement :

- + **Septembre 2023** Consultations publiques;
- + **5 novembre 2023** Dernière session de travail pour recevoir les résultats des consultations publiques et pour que le Conseil se positionne pour prendre une décision à la réunion du 9 décembre 2023;
- + **9 décembre 2023** Le Conseil devra passer une motion pour soumettre sa demande à la CSPR avant le 31 décembre 2023.

Blair Samson quitte la réunion et ne fait plus partie du quorum.

12. PLAN STRATÉGIQUE

12.1. RAPPORT DE FIN – PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

Les membres reçoivent le rapport de fin du Plan stratégique 2019-2023 et discutent des leçons apprises. Il en est ressorti que les stratégies du prochain plan devront être mesurables.

12.2. MISE À JOUR – PROCHAIN PLAN STRATÉGIQUE

Les membres reçoivent une mise à jour concernant le prochain plan stratégique. L'équipe administrative a développé deux grandes orientations, accompagnées de définitions, pour chacun des quatre axes stratégiques suivants :

1. Construction identitaire
2. Pratiques efficaces fondées sur des données probantes
3. Leadership efficace
4. Bien-être

Les membres recevront plus de détails à la réunion de septembre 2023. Une approbation du nouveau plan stratégique est visée pour la réunion du Conseil de novembre 2023.

13. AVIS DE MOTIONS

Aucun.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les sorties de classes du CSAP;
- La mise à jour pour l'école urbaine sur la péninsule d'Halifax demandée au MEDPE par le Conseil en février 2023.

Stéphanie Comeau quitte la réunion.

15. COMITÉ À HUIS CLOS

Philippe Haché, appuyé par Michel A. Comeau, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Stephen Amirault quitte la réunion.

16. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Philippe Haché, appuyé par Denise Babin, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur le cas confidentiel 2018-11, le cas de personnel 2023-03P, le rapport des recommandations des ressources humaines du 24 avril au 13 juin 2023, ainsi que le rapport de suspensions.

Résolution 298-16

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Philippe Haché, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas de personnel 2023-03P.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 23 septembre 2023 au Centre scolaire Étoile de l'Acadie.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 16 h 20, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Rachelle LeBlanc propose de lever la séance.

Marcel Cottreau, président

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative